



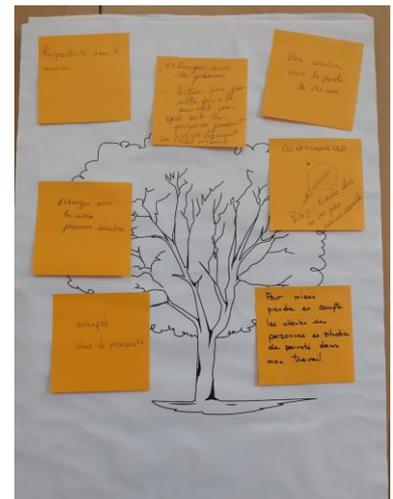
Journée Régionale Pauvreté **par et pour** les personnes concernées en Bourgogne-Franche-Comté

Compte rendu

La journée Régionale Pauvreté **par et pour** les personnes concernées s'est déroulée le 17 décembre 2019 à la salle Devosge de Dijon. L'équipe d'organisation était constituée uniquement de personnes concernées qui ont mis en œuvre du début jusqu'à la fin cette journée, avec le

soutien de la Fédération des acteurs de la solidarité Bourgogne-Franche-Comté, du groupe de travail 14 « Participation » et des services déconcentrés de l'Etat en région, sous l'égide de M. Tubul, Haut-commissaire à la lutte contre la pauvreté.

L'introduction de la journée s'est réalisée par la prise de parole de l'équipe d'organisation évoquant le mot de bienvenu, la présentation du programme ainsi que les règles de vie pensées pour cet évènement. Dans un premier temps, les participants ont été invités à réfléchir sur leur présence à cette journée et les bénéfices que celle-ci allait leur apporter en confectionnant par table un « **arbre des intentions** ». Par la suite, l'équipe d'organisation a présenté synthétiquement la Stratégie Pauvreté et les différents groupes de travail. Un premier temps fort de la matinée a été la prise de parole de chaque membre de l'équipe d'organisation pour témoigner de son parcours de vie en lien avec le groupe de travail de la Stratégie Pauvreté auquel il participe. La fin de matinée s'est terminée par un atelier invitant les participants à réfléchir sur « qu'est-ce que la participation ? ».



Ci-dessous, les constats et propositions en lien avec les groupes de travail régionaux thématiques de la Stratégie pauvreté :

Groupe de travail 4 : Lutte contre le sans-abrisme et le mal logement (hébergement, logement, maraudes)	
Constats	Propositions
Manque d'observation des situations de précarité.	Mise en place d'outils d'observation.
Vacance des bâtiments inoccupés.	Rendre habitable les bâtiments qui sont inoccupés.
Des personnes « ballottées » entre l'accueil de nuit et l'accueil de jour.	Meilleure amplitude horaire pour une continuité dans l'accueil.
Difficulté d'accès au 115, notamment si absence de téléphone, et difficulté d'avoir une place d'hébergement, souvent pas de continuité de l'accueil.	Permettre un accès à tous à une solution d'hébergement d'urgence.
Manque de structure pouvant accueillir les personnes avec leurs animaux.	Fabrication, aménagement de niches ou autres pour accueillir les animaux. Cela pourrait-être fait par les personnes accueillies.

Groupe de travail 6 : Santé	
Constats	Propositions
Les hospitalisations longues engendrent un endettement trop important à la charge du patient. Ce qui provoque un manque de soins par la suite.	Qu'une prise en charge des frais plus longue en fonction des difficultés soit mise en place par les mutuelles, à des prix accessibles.
Les frais non pris en charge par la mutuelle sont trop élevés. En 2022, les frais dentaire, d'optique et d'audition seraient pris en charge à 100%.	Il faut avancer la prise en charge à 100% avant 2022.
Les déserts médicaux sont de plus en plus nombreux actuellement et les services d'urgence en difficulté d'accueil.	Améliorer l'accès aux soins des personnes dans ces lieux et faciliter la prise des rendez-vous pour améliorer la santé des personnes.
Lors de l'accueil aux urgences, il est constaté un manque d'humanité.	Les services médicaux devraient pouvoir bénéficier d'une formation concernant l'accueil des personnes.
L'accès aux soins pour les personnes précaires sans condition de revenus et d'ouverture de droits.	Procéder d'abord aux soins avant même l'ouverture des droits.

	Dans le cadre des Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS), avoir plus de présence de médecins.
Pas de médecine à deux vitesses. Mais pour tous à 100%	

**Groupe de travail 9 : Etre préparé à demain quand on est mineur suivi par l'aide sociale à l'enfance.
Accès à l'autonomie**

Constats	Propositions
Des avancées dans la loi mais qui ne concernent pas les jeunes sans projet (exemple : CROUS/CNOUS)	Harmoniser les pratiques dans les départements
Des jeunes qui basculent dans le dispositif adulte du jour au lendemain sans préparation	Permettre un passage dans les dispositifs adultes <u>avant</u> la majorité pour certains jeunes
Des jeunes qui arrivent en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale CHRS ou en structure d'hébergement pouvant être aussi un support pour accompagner sur les difficultés de ressources	Un Revenu de Solidarité Active RSA « jeune » pour tous les jeunes dès 18 ans sans restrictions pour permettre une insertion sociale et professionnelle le plus tôt possible

Groupe de travail 10 : Investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi

Constats	Propositions
Manque de financements et de moyens pour suivre une formation.	Autoriser l'ouverture d'une session de formation même en petit groupe avec une augmentation de budget. Accélérer le circuit en n'ayant plus de traitement de dossier mais plus de communication.
Les personnes sans-papiers n'ont pas accès à la formation ou à l'emploi.	Revoir la législation du travail pour permettre à tous l'accès à la formation et à l'emploi.
Les orientations de formation ou d'emploi sont souvent imposées.	Pouvoir choisir librement sa formation ou son emploi. Prendre en compte les compétences acquises des personnes.
En fonction, des départements le fonctionnement et les méthodes sont différentes.	Il faut harmoniser le fonctionnement et les méthodes.

Groupe de travail 12 : Accès aux droits

Constats	Propositions
Manque d'informations et manque de flexibilité des horaires administratifs.	Donner plus d'informations aux droits.
Difficultés d'accès à un ordinateur et manque d'intervenants.	Bénéficier de plus d'intervenants pour accompagner dans les démarches.
Multitude des difficultés dans les demandes administratives dont le délai d'attente et la difficulté d'ouverture des droits.	Avoir plus d'accompagnement et d'écoute dans les démarches administratives.
Les services sociaux n'ont pas toujours beaucoup de temps à accorder pour répondre aux questions ou demandes.	Libérer des temps à des agents d'accueil pour permettre d'intervenir de manière plus adaptée auprès des personnes.

Groupe de travail 13 : Formation des travailleurs sociaux

Constats	Propositions
Les travailleurs sociaux ont trop d'activités administratives et ne sont pas assez disponibles.	Embaucher des pairs-aidants au sein des équipes d'accompagnement et clarifier les rôles de chacun et ce qu'il doit faire. Sensibiliser aux problèmes de la vie, éviter de faire des leçons de moral et être plus dans l'écoute.
Injustice par rapport au mode d'accompagnement, où ils ont tendance à faire à la place de l'autre.	
Tensions entre les travailleurs sociaux et les personnes concernées.	
Les travailleurs sociaux sont trop dans les protocoles.	



La journée s'est finalisée par un mot d'au-revoir et de remerciement envers les participants et soutiens de cette journée.

En conclusion, cette journée a mobilisé **une soixantaine de personnes dont la participation de trois quart de personnes concernées.**

Les constats et propositions des ateliers thématiques seront transmis aux animateurs des groupes de travail concernés.

Témoignages des personnes concernées lors de la journée

L'accès aux droits

« Bonjour, je m'appelle Mylène et j'ai participé au groupe de travail « Accès aux droits ». Nous avons constaté plusieurs difficultés dans l'accès aux droits : Le manque d'informations, L'accès à un ordinateur et à un internet car toutes les démarches administratives se font en ligne, Les horaires administratifs, Les difficultés à trouver le bon interlocuteur. J'ai apprécié participer à ce groupe. La CAF a perdu mon dossier. Je suis intervenue pour savoir ce qu'il s'est passé, j'ai dû relancer à de nombreuses reprises avec mon assistante sociale. Je suis restée sans ressources pendant 3 mois. Pour moi, les papiers c'est important. La CAF nous a dit qu'ils avaient un manque de personnel. »

« Bonjour, je m'appelle Arshavir. J'ai participé au groupe Accès aux droits. Je parle globalement, pour tout le monde. Au début, c'est très compliqué. On a besoin de connaître les droits de l'homme pour les personnes étrangères. Il y a beaucoup de personnes étrangères, mais pour toutes ces personnes, c'est le même problème : les papiers pour travailler et vivre normalement. Tout au long de la demande d'asile, l'assistante sociale fait pour toi, mais une fois que tu reçois un refus, tu ne sais pas comment faire car tu ne peux pas faire tout seul. Il y a beaucoup de problèmes de droits. On ne sait pas où aller, à qui demander, vers quelle structure se tourner pour habiter normalement. Sans papiers, c'est bloqué pour tout. Pour la régularisation, il faut être en France pendant 5 ans, et pourquoi pas avant ? Si tu es intégré en France, si tu connais déjà beaucoup de choses sur la France, si tu as participé à beaucoup d'ateliers et d'activités. Moi je suis venu ici et je veux rester en France, habiter ici et vivre ici. On a besoin de solutions, d'une petite chance pour vivre comme on le souhaite. Quand on arrive en France, on est hébergé par un ami, mais ce n'est pas une solution durable. On se dit alors il faut trouver une autre solution. Mais où aller ? Ce n'est pas pour la vie. Ma famille et moi, nous avons une petite fille. Nous nous sommes retrouvés à dormir dehors dans la rue. Comment notre vie va continuer ? Je ne sais pas. »

La santé

« Bonjour, je m'appelle Serge, j'ai 48 ans et j'habite à Nevers.

J'ai participé à une 1^{ère} réunion du groupe 6 concernant la santé. L'accueil était très bien, les explications étaient très bien formulées et nous avons été bien informés. La personne de l'Agence Régionale de la Santé parle beaucoup mais elle prend le temps de nous écouter un peu. Nous n'étions que trois personnes concernées à participer au groupe 6. Je suis dans le système de la santé car j'ai eu un accident en 1995 dans mon appartement où s'est propagé un feu, et j'ai été asphyxié par le monoxyde de carbone. Depuis 24 ans, il me manque 40% d'oxygène et est développer une bronchite chronique aigue.

Je fais de l'allergie au pollen, produits polluants, aux acariens et aux poussières. Un an après, en 1996, j'ai été déclaré inapte par la Médecine du travail dans le tout secteur du BTP.

J'étais peintre. Pour avoir mon ALD, affection longue durée, j'ai attendu 2002 avant d'avoir les 100%. Avant je devais payer de ma poche. Si la médecine du travail ne m'avait pas déclaré inapte, je travaillerai encore à cette heure-ci. En 1996, en sortant de l'hôpital, je suis devenu SDF alors que je travaillais et que j'étais en CDI. Je ne savais pas que les assurances pouvaient me payer l'hôtel. Je n'avais que 24 ans à cette époque. »

Bonjour je m'appelle Michel et je suis né le 10 Novembre 1954 à Chatillon. Je participe aux groupes de travail santé, hébergement/logement, formation des travailleurs sociaux et participation.

Suite à des problèmes d'alcool, j'ai été soigné au foyer du Renouveau. Dans le cadre de mon accompagnement, une assistante sociale a fait une demande au Tribunal pour que j'aie une tutelle pour s'occuper de mon argent. A l'époque, je dépensais mon argent dans tous les cafés sans payer mes dettes. Ils m'ont alors mis un tuteur pour qu'il paye les dettes et m'a placé de l'argent. Aujourd'hui, depuis que je ne mets plus les pieds dans un café pour boire de l'alcool, cela fait du bien à mon portemonnaie. J'ai arrêté l'alcool parce que j'ai été presque jusqu'à la mort à force de picoler tous les jours. Je me suis fait arrêter par la gendarmerie, puis je me suis fait soigner et je suis passé au Tribunal de grande instance. J'ai eu beaucoup de chance quand je suis passé au Tribunal car j'avais réussi à me faire soigner depuis deux ans. Grâce à cela, je n'ai pas été en prison. J'ai eu trois mois de sursis.

Aujourd'hui, cela fait 7 ans que j'ai arrêté de boire et je suis fier de moi. Je participe à plusieurs groupes de travail, comme santé, travail social ou encore hébergement/logement et participation. J'apprends des choses et je trouve que c'est utile d'écouter les autres et d'être entendu.

La participation citoyenne

Bonjour, je m'appelle Issa, j'ai 19 ans et j'habite à Auxerre. Je participe au groupe de travail 14 Participation. Quand je suis arrivé en France, j'étais logé chez mon oncle car il y a des soucis pour héberger du monde ici, ce n'est pas facile. Les relations entre sa femme et moi ont été compliquées et ils se sont disputés à mon sujet. Avant que je sois la cause de la séparation de leur couple, j'ai décidé de partir de leur domicile. J'ai donc appelé le 115 qui m'ont trouvé une place et je me suis retrouvé au CHRS Thomas Ancel qui m'a accueilli. Je me suis beaucoup impliqué dans le foyer et dans toutes les activités, tout en apportant mon aide. Par la suite, j'ai été élu représentant des résidents et je fais remonter leurs problèmes. Ensuite, j'ai rejoint le CRPA, avec un accompagnateur social nommé Saïd. C'est lors de ma première participation que j'ai découvert le CRPA. Puis petit à petit j'ai fait la connaissance des autres personnes de l'équipe d'organisation de cette journée, et c'est une bonne chose. Pourquoi c'est important de participer ? Le CRPA est fait pour parler de la vie quotidienne, ce que les gens vivent en France, de ce qui concerne les français, les étrangers, les migrants. Si j'écoute tout ce qui se passe ici, cela pourrait aider l'Etat à trouver des solutions à ce que les gens vivent en France. Moi je trouve que c'est une bonne chose. Cela permet aussi de faire des connaissances, de rencontrer d'autres personnes. Cela permet aux personnes accueillies de parler de leur vécu, de leurs problèmes.

L'accès à l'hébergement et au logement

Bonjour je m'appelle Claude. Moi j'ai participé au groupe de travail hébergement/logement. Je suis très impliqué dans ce groupe parce que j'y suis confronté de par mon parcours personnel et par le parcours d'autres personnes que je suis amené à côtoyer notamment au 115.

J'ai plutôt été bien accueilli dans le groupe de travail hébergement/logement, j'ai été écouté, mais j'ai remarqué que les réponses aux questions que je me posais et que je posais aux professionnels étaient plutôt flous ou à coté de mes questions.

Concernant, l'accueil des familles il y a, il me semble, souvent un problème : Quand une famille est désunie il paraît possible de lui proposer un accueille et quand il s'agit d'une famille unie l'accueil devient plus difficile. Pourquoi est-il aussi difficile d'accueillir des familles dans les centres d'accueils d'urgences. Pourquoi n'y a-t-il pas plus de places à louer aux structures d'accueils et d'hébergements ? Puisque tout le monde sait que toutes les personnes ne pourront pas être accueillies, pourquoi les personnes qui détiennent le pouvoir d'attribution, n'attribuent-elles que parcimonieusement un hébergement d'urgence ? Ou bien est-ce une volonté de l'Etat de ne pas vouloir accueillir certaine population ? Parfois j'ai beaucoup de mal quand je vois tous ces logements vides et autant de personnes qui ne parviennent pas à trouver de places d'hébergement.

Une autre question que je me suis posée est la suivante : Pourquoi maintient-on en structure d'accueil, pension de familles et maison relais des personnes qui pourraient très bien rentrer dans le parc public et libérer ainsi des places pour des d'autres personnes. J'ai vécu l'hébergement en structure et les contraintes que l'on y impose : règlement intérieur imposé pour accéder à l'hébergement... On m'a signifié que je pouvais rester le temps que je voulais, à vie si je le voulais personnellement. Je pense que le passage en maison relais/pension de famille devrait avoir une limite de temps et que les structures devraient proposer à certaines personnes de rentrer dans le parc public, qu'ite à devoir les accompagner de façon à libérer des places pour des personnes qui attendent un hébergement depuis longtemps.

La sortie d'aide sociale à l'enfance

Bonjour, je m'appelle Solange et j'habite à Dijon. Je me suis intéressée au groupe 9 sortant de l'aide sociale à l'enfance car je voulais voir l'évolution qui s'est faite depuis les temps.

Je trouve que l'ambiance de ce groupe est plutôt professionnelle, c'est-à-dire que ce sont souvent les directeurs et le personnel des structures qui parlent. Il est vrai, qu'il y a peu de personnes concernées pour parler de ce mal être. Je me pose des questions sur ce sujet, notamment « Il y a-t-il des avancés ? Est-ce que nous sommes écoutés ? ».

Je suis née en hiver 1963 et j'ai été placée comme pupille de la nation avant mes 1 mois car ma mère a été reconnue comme incapable de m'élever. Ma vie de bébé, a été bercée par plusieurs nourrices. Un peu avant mes 3 ans, j'ai été de nouveau chez une nourrice avec qui j'ai tissé des liens mère/enfant. Comme elle me disait « j'étais un bout de chou avec un passé difficile ». J'ai commencé à vivre avec elle dans cette grande maison. Les saisons me faisaient rêver. Le printemps : était la naissance, les floraisons, l'odeur d'une saison. L'été j'adorais courir, jouer, écouter le chant de la nature. Je me couchais dans les champs et les nuages dessinaient mon bonheur (comme des parents m'aimant). L'automne : c'est la mort, les feuilles tombaient, ma nature perdait la vie. L'hiver : le village s'habillait de son manteau blanc et les enfants rigolaient et faisant des boules de neige ou des bonhommes. C'était ma nouvelle vie ! Il y a eu des tentatives de retour au sein du foyer familial mais pour moi mes parents étaient des étrangers. La DASS m'a remis chez ma mère de cœur et j'ai commencé à être scolarisé en internat avec quelques retours en week-end chez mes géniteurs. Je devais dormir avec ma petite sœur dans un lit une personne. Ce n'était pas le pire, ma sœur aînée dormait avec mon père car il faisait chambre séparé avec ma mère. Je l'ai signalé au foyer de cet incident mais on ne m'a pas cru. Je n'avais même pas été écouté. Des adultes mais aussi parfois des enfants ont essayé de me manipuler et de me maltraiter. Je ne comprenais pas pourquoi on me disait que j'étais une menteuse et qu'il fallait que j'arrête de me plaindre. Seule une femme m'a cru, c'était ma mère de cœur. Je me repliais sur moi-même et j'ai été dans le dégoût de la vie. J'ai ressenti que les adultes n'étaient pas à mon écoute et j'aurais aimé qu'ils se mettent à ma place. Quand il n'y a plus eu de place à la DASS pour moi je suis repassée au tribunal pour un éventuel retour en famille. Mais j'ai toujours été pour eux le vilain petit canard ou cendrillon mais pas avec une belle fin. Monsieur et Madame VIN, m'ont toujours émancipé et oui majeur avant l'âge. Avec aucun revenu, aucun logement, même pas fini mon projet professionnel et aucunes solutions. J'ai ressenti un abandon total et je pense que rien n'a changé.